

N.I.S : 000016179003845

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

CONSULTATION OUVERTE N° :23/DAM/ARPCE/2024

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation ouverte N° : 23/DAM/ARPCE/2024 en vue de l'élaboration et la mise en place d'une nouvelle organisation des ressources humaines et l'accompagnement à sa mise en œuvre au profit de de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE), que la consultation est déclarée infructueuse pour les motifs suivants :

1. Les montants des offres financières dépassent les seuils de passation de la consultation ;
2. Note éliminatoire du dossier de candidature pour insuffisance des références professionnelles requises.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance du motif de l'infructuosité, sont invités à se rapprocher de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant cette décision peut introduire un recours auprès de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Évaluation des Offres de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

